COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2023

Au cours de la séance du 07 juin 2023, l'Assemblée Communale :

- 1) **DECIDE** la création de 2 postes d'adjoints au maire.
- 2) Sont élus

Mme Dominique KALUZNY-GREINER, 3ème Adjoint au Maire M. Jean-Luc PROBST, 4ème Adjoint au Maire

- 3) DECIDE de fixer le montant des indemnités des élus.
- **4) APPROUVE** la modification des règles de constitution du Conseil municipal des jeunes.
- 5) APPROUVE le projet de Convention Territoriale Globale à conclure avec la CAF de la Moselle.
- **6) DECIDE** d'octroyer pour l'exercice 2023 les subventions à caractère social mentionnées, comme suit :

Donneurs de Sang de la Vallée de la Fensch	200 €
Croix rouge (section locale)	200 €
Restos du Cœur	200 €
Téléthon	100 €
Ligue contre le cancer	100 €

- 7) DECIDE d'octroyer un montant de 500 € dans le cadre d'un projet sportif et solidaire associant les enfants de l'école élémentaire.
- **8) APPROUVE** le nouveau traité de concession pour le service public de la distribution de gaz naturel avec GRDF.
- 9) SE PRONONCE favorablement quant à l'adhésion des communes de HAVANGE et de HAUTE-KONTZ au SMIVU Fourrière du Joli Bois.

10) APPROUVE:

- le transfert de la compétence « création, développement et exploitation des réseaux publics de chaleur ou de froid existants ou à créer » vers la Communauté d'agglomération du Val de Fensch;
- le projet de modification des statuts de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.
- **11) DECIDE** de régulariser l'adhésion de la Commune de Ranguevaux au Syndicat Mixte AGEDI chargé de la maintenance des équipements informatiques.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

A l'occasion des élections des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales 2023 :

Sont élus délégués :

M. Philippe GREINER

M. André DEUTSCH

Mme Annick GILLET

Sont élus suppléants :

Mme Dominique KALUZNY-GREINER

M. Jean-Luc PROBST

M. Christian PERERA

INFORMATIONS / SERVICES

FÊTE NATIONALE

l'occasion de la Fête Nationale, la population est cordialement invitée à participer aux manifestations qui se dérouleront le jeudi 13 juillet au soir.

La partie animation sera assurée par la M.P.T., qui organise le traditionnel bal populaire.

Vous trouverez le programme complet dans ce journal.

La circulation sera coupée et le stationnement sera interdit rue St Barthélémy et sur l'espace piétonnier place de la République.

Les riverains sont invités à placer leur véhicule sur un autre parking de la Commune dès la veille de la manifestation.

Merci de votre compréhension.

BALAYAGE DES RUES

a prochaine tournée de balayage des rues aura lieu le **lundi 17 ■ juillet** au matin.

Merci aux automobilistes de libérer à cette date les trottoirs et caniveaux des véhicules en stationnement.

TRAVAUX

e mois de juillet est marqué par le lancement de trois chantiers :

- ▶le passage en leds d'une première tranche de l'éclairage public (rues de Morlange et de la Raide Côte) (durée 1 mois)
- ▶ l'aménagement d'une rampe d'accès à la piste cyclable pour les personnes à mobilité réduite rue de Morlange (durée 2 mois)
- ▶la remise en état du jardin de la Gringue nécessitant la coupure temporaire du passage vers le jardin paysager des Prés (durée 3 mois)

Les riverains et usagers du domaine public sont invités à la prudence à proximité des travaux et à faire preuve de compréhension pour la gêne occasionnée.

ORDURES MÉNAGÈRES

fin de garantir la salubrité de la Commune, il est rappelé aux habitants que les conteneurs d'ordures ménagères doivent être entreposés, hors jours de collecte, sur les propriétés privées et non sur le domaine public.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

TENNIS CLUB

a fête du Tennis Club de Ranguevaux est reportée au dimanche 1^{er} octobre.

Cotisation annuelle:

- Enfants : 10 € - Adultes : 20 €

*3 Adhésion offerte

* Pour deux adhérents de la même adresse une troisième personne bénéficie d'une inscription offerte par le Tennis Club Ranguevaux.

BULLETIN D'INSCRIPTION



INFORMATIONS PAROISSIALES

Messe à Ranguevaux :

Samedi 22 juillet à 18h30

PRÉVENTION





A partir de 18h, restauration rapide proposée par la Maison pour tous au foyer socioculturel Lucien-Péréra

21 h 00 Rassemblement Place Henri-de-Ranconval

Dépôt de gerbe au Monument aux morts

Verre de l'amitié servi à l'arrière du foyer socioculturel

22 h 00 Retraite aux flambeaux dans les rues du village accompagnée de la batterie fanfare « La Ranguevalloise »

Départ à l'arrière du foyer socioculturel

22 h 45 Aubade de la Ranguevalloise à la population

Bal Populaire animé par un Disc-Jockey Venez nombreux !!!



M.P.T. RANGUEVAUX

Centre Socioculturel « Lucien PERERA »

11, rue St-Barthélémy

57700 RANGUEVAUX Tél.: 03-82-57-38-99

Le 13 JUILLET 2023



La MAISON POUR TOUS offre à tous

vos enfants un accès au château gonflable sur la place de la République dès 10 heures. (si le temps le permet) jusqu'à 16h30.

Restauration rapide et boissons sous chapiteau à partir de 18 heures

